

# RÈGLES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION de la sécurité ERP d'une agence

## 1 OBJECTIFS

- Connaître les principes fondamentaux d'exploitation ERP d'une agence en toute conformité.
- Être en mesure de faire un état des lieux.
- S'assurer de la conformité de l'exploitation d'une agence.

## 2 PERSONNES CONCERNÉES

- Directeurs d'agences.
- Directeurs opérationnels / directeurs régionaux.
- Responsable et Correspondant immobilier sécurité.

## 5 CONSIGNES / PROCÉDURES

### EXTÉRIEURS

- Assurer et matérialiser une voie accessible aux engins de secours (voie engins).
- S'assurer de l'isolement par rapport aux tiers.
- Prévoir tout stockage extérieur de marchandises inflammables au-delà de 10 mètres des façades.
- Garantir la sécurité de circulation par l'aménagement du parking.

### BÂTIMENT

- Isolement des locaux à risques particuliers.
- Isoler/séparer la zone accessible au public des zones non accessibles.
- Tout matériau servant à l'aménagement intérieur et mobilier sera conforme aux exigences réglementaires (consultez votre CIS).

### ÉVACUATION

- Garantir (sur toute leur distance) la largeur réglementaire et la vacuité des dégagements d'évacuation.
- Déverrouiller les issues pendant les heures d'ouverture et vérifier le bon état des blocs d'évacuation.
- S'assurer de la conformité et du bon fonctionnement de l'alarme sonore d'évacuation.
- Vérifier les consignes d'évacuation et le plan de sécurité réglementaires.



## RÈGLES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION de la sécurité ERP d'une agence

### INTERVENTION / LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Vérifier le bon état et l'accessibilité aux moyens de secours (DM, désenfumage, etc.).
- Les extincteurs et RIA seront visibles, accessibles et devront être implantés suivant les consignes de l'installateur (voir liste dans le registre de sécurité).
- La défense et la lutte contre un début d'incendie seront assurées par l'ensemble du personnel de l'agence qui sera formé aux consignes (affichage des consignes SONEPAR) et à la manipulation des moyens de premier secours.
- Les directeurs d'agence doivent avoir suivi la formation générale à la sécurité (programme de l'institut de formation selon le programme national commun à l'ensemble des agences du groupe).

### GESTION SÉCURITÉ

- S'assurer régulièrement du respect des consignes par les collaborateurs (port des EPI, règles de stockage, etc.).
- Le registre de sécurité SONEPAR sera tenu à jour et rempli par les prestataires de maintenance et vérification.
- Procéder aux inspections périodiques de sécurité conformément aux exigences du groupe.
- Le site intranet SONEFIL sera rempli et tenu à jour en fonction des différentes opérations qui se réalisent (maintenance, vérification, modification, transformation, etc.).
- Les consignes de sécurité SONEPAR doivent être affichées selon le plan d'implantation.
- Toute manifestation commerciale exceptionnelle sera organisée en conformité avec les fiches correspondantes.
- Tout projet de transformation, modification ou extension de l'agence fera l'objet d'une consultation du Correspondant immobilier sécurité.